

JOURNALIER OU JOURNALIÈRE
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

La Ville de Sorel-Tracy est à la recherche d'un journalier(ère) pour un poste permanent de nuit au Service des travaux publics. Sous la supervision du contremaître ou de la contremaîtresse, la personne titulaire du poste doit notamment exécuter divers travaux manuels concernant les activités propres aux services municipaux.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Installer, enlever, remplacer, réparer, déménager et entretenir au besoin les équipements, les accessoires et les meubles des parcs, terrains municipaux et des immeubles ;
- Nettoyer et entretenir les trottoirs, les rues, les routes et les terrains publics de la Ville ;
- Balayer les détritiques et pelleter manuellement la neige encombrant les rues, les trottoirs, les terrains d'immeubles, et d'autres lieux, et charger la neige et les détritiques dans des chariots ou des camions ;
- Charger du ciment et d'autres matériaux à la pelle dans une bétonnière, étendre du béton et de l'asphalte à l'aide de pelles, de râpeaux et de lisseurs, et exécuter d'autres tâches pour aider à l'entretien et à la réfection des routes ;
- Remplir les nids de poule avec de la poussière de pierre, de l'asphalte froid ou chaud, ou tout autre matériau approprié selon la saison et combler les affaissements de la chaussée ;
- Épandre manuellement du sable ou du sel sur les trottoirs, les escaliers, les entrées et les montées pour faire fondre la neige et la glace ;
- Creuser des fossés et des tranchées à la pelle ou à l'aide d'autres outils manuels ;
- Utiliser des marteaux pneumatiques et des tamponnoirs pour briser les pavés ;
- Effectuer les réparations nécessaires aux murs et aux trottoirs de ciment en utilisant les outils nécessaires à l'accomplissement de la tâche, tels qu'un compacteur, une scie mécanique, etc. ;
- Réparer et poser le matériel de signalisation (balises, camion au bon endroit, enseignes, lumières, etc.) ;
- Exécuter des travaux mineurs de peinture en relation avec la voirie, l'aqueduc ou les égouts ;
- Charger et décharger des camions ;
- Aider les opérateurs d'équipement à vérifier les attaches de l'équipement ou des camions ;
- Aider à l'entretien courant, au nettoyage et à la réparation du matériel et des outils ;
- Laver les véhicules appartenant à la Ville ;
- Entretenir les espaces gazonnés, effectuer le fauchage, l'épandage d'herbicides. Assurer l'entretien, la propreté et le désherbage dans l'ensemble des parcs de la Ville ;
- Étendre de la terre arable, poser des plaques de gazon, planter des fleurs, des arbustes et des arbres ;
- Enlever les mauvaises herbes qui se retrouvent dans les aménagements paysagers ;
- Préserver durant la période hivernale certaines plantations (toiles spéciales, clôtures de neige, produits naturels, etc.) ;
- Couper les branches d'arbres ou autres éléments paysagers (dont les haies) qui empiètent sur la voie publique et voir qu'ils ne nuisent en rien à la signalisation ou à la circulation des véhicules, voir à faire couper les arbres dangereux sur la propriété privée et représentant un danger pour les usagers circulant sur les voies publiques ;
- Réparer les dommages causés à la verdure des propriétés privées lors des travaux de voirie, d'égouts et aqueduc ou d'enlèvement de la neige ;
- Voir à la récupération des feuilles dans les rues et parcs de la Ville à l'automne, afin d'obtenir, par voie de compostage, une matière organique servant d'engrais, pour les nouveaux aménagements ;
- Effectuer toute tâche d'urgence qui demande une intervention rapide comme un bris d'aqueduc ou d'une borne-fontaine ;
- Vider les corbeilles dans les divers emplacements de la Ville tels les parcs, les rues, ainsi que les espaces verts ;

- Donner un compte rendu quotidien des travaux effectués au courant de la journée ;
- Porter en tout temps l'équipement de protection individuelle (EPI) ;
- Respecter les consignes en matière de santé et de sécurité (signalisation, etc.) ;
- Réaliser diverses tâches pour aider les membres de l'équipe, dans des situations d'urgence, de débordement ou de besoins particuliers.

Cette description reflète les éléments principaux du travail accompli et ne doit pas être interprétée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir. De plus, malgré cette description, l'employé peut être appelé à effectuer toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent académique ;
- Posséder un permis de conduire classe 3 valide (SAAQ) ;
- Posséder de 0-6 mois d'expérience dans un emploi similaire ;
- Détenir des habiletés pour les travaux manuels ;
- Être habilité pour conduire les divers camions avec équipements/outils ;
- Posséder des Connaissances en santé et sécurité.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Être attentif aux éléments environnants ;
- Aimer travailler physiquement ;
- Être une Personne polyvalente qui aime apprendre ;
- Posséder des Habiletés à travailler seul et en équipe de travail.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Salaire se situant entre 22.89\$ et 30.52\$;
- Régime d'assurances collectives;
- Régime de retraite à prestations déterminées;
- Banque de congés mobiles, vacances et autres;
- Remboursement des frais de formation;
- Horaire estival;
- Programme d'aide aux employés.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une copie de leur diplôme **avant 15 :30 le vendredi 10 février 2023**, et ce, par l'une des façons suivantes :

Concours n° 2023-02-10-01

Service des ressources humaines
Ville de Sorel-Tracy
3025, boulevard de Tracy, C. P. 368
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7K1

Courriel : rh@ville.sorel-tracy.qc.ca

Nous vous remercions de votre candidature, **toutefois, seules les personnes retenues seront contactées.**

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer par courriel au rh@ville.sorel-tracy.qc.ca.

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes aux personnes handicapées.

ville.sorel-tracy.qc.ca